

Complexité des espaces mobilisés par un système halieutique

Le cas de l'exploitation de la palourde (*Ruditapes decussatus*) dans l'étang de Thau.
Une lecture pluridisciplinaire dans le cadre d'une recherche action

Nabila Mazouni
Écologiste

Hélène Rey-Valette
Économiste

Pierre Valarié
Politologue

Emmanuelle Despres
Économiste

Olivier Dedieu
Politologue

Béatrice Pary
Halieute

I Introduction

D'une superficie et d'une profondeur largement supérieures aux autres espaces lagunaires de la région, l'étang de Thau est le principal pôle régional d'élevage (huître et plus marginalement moule - la mytiliculture s'étant délocalisée en mer au cours de la dernière décennie -), de pêche lagunaire de coquillages (palourde, clovisse, huître plate) et de commerce des coquillages. L'exploitation de la palourde au cœur de l'activité de pêche dans cet étang depuis le début des années soixante-dix, constitue la principale ressource cible d'une population croissante de pêcheurs. Après une période

florissante¹, l'effondrement dès 1992 de la ressource a engendré non seulement une régression des captures mais aussi une diminution du nombre de pêcheurs « officiels ». Ce phénomène s'est accompagné d'une généralisation de la pêche en plongée avec des bouteilles (pratique interdite) et d'une forte progression des composantes illicites de l'effort de pêche (pêche des non inscrits au sens large). En outre, la diminution des captures (de 1 000 tonnes à actuellement moins de 400 tonnes) se conjugue avec une baisse des prix (de 95 à 70 F) alors que l'on aurait pu attendre au contraire une meilleure valorisation du produit devenu « plus rare ».

Dans un contexte (1) de méconnaissance de l'importance des gisements naturels et de l'impact de l'évolution des conditions du milieu, (2) de développement « anarchique » de l'effort de pêche et (3) de non compensation par les prix de la baisse des volumes de production, la persistance de la crise a conduit les pêcheurs professionnels à solliciter les autorités impliquées (Affaires maritimes et région Languedoc-Roussillon). Leur demande concerne la réévaluation des conditions du partage entre les différents types d'exploitants et la définition de nouvelles modalités de gestion. Afin de répondre à ces attentes, un programme pluridisciplinaire été mis en place. L'objectif est d'élaborer en concertation étroite avec tous les partenaires de l'exploitation (pêcheurs et gestionnaires) et de façon négociée entre acteurs, de nouvelles propositions de gestion. Dans ce but, une convention d'objectif a été signée entre les professionnels (Comité régional des pêches et des élevages marins du Languedoc-Roussillon), l'État (préfecture de l'Hérault), la région Languedoc-Roussillon et l'Ifremer.

L'analyse des caractéristiques de la situation initiale² met en évidence un fonctionnement selon une logique de système clos avec des formes d'organisation particulières. Cette situation est apparue en totale

¹ Sur la base des statistiques officielles sous estimant tant les volumes que les prix, la palourde était au début des années quatre-vingt l'une des quatre premières productions en valeur du quartier de Sète.

² Il s'agit de la situation initiale au sens d'avant la crise — entendue comme phase de rupture et de transformation — et non originelle qui renverrait à un plus long terme et d'autres dynamiques spatiales.

contradiction avec la logique actuelle d'un système ouvert révélée par le diagnostic pluridisciplinaire établi dans le cadre du « programme Palourde » (Anon., 1999). Dans ce contexte, l'hypothèse de base développée ci-après est que la situation de crise actuelle est liée à des changements d'espace. L'espace sera entendu ici selon deux conceptions complémentaires. Un espace physique au sens traditionnel en termes de distance géographique et un espace social. Dans ce dernier, les proximités résultent non seulement de l'appartenance à un même territoire et une même communauté mais apparaissent aussi comme le partage de valeurs communes, de conventions et de règles portées par des réseaux d'inter-connaissance.

Dans ce but, notre travail a consisté à analyser les différents éléments qui ont conduit à une évolution structurelle en terme d'ouverture du système, c'est-à-dire de changement d'échelle spatiale. La logique de ces transformations, a ensuite été précisément analysée pour chacune des composantes ressource-exploitation-marché-gestion en faisant ressortir leur dimension spatiale. En effet, l'origine de la crise peut être interprétée en termes d'absence de synchronie entre les espaces mis en œuvre par les différentes composantes du « système ou milieu ». De plus, tandis que la référence spatiale du système est « l'étang de Thau », tant du point de vue de l'espace physique que social, selon les périodes et les aspects, on peut montrer que plusieurs niveaux d'espace peuvent être impliqués ouvrant sur la question de leur articulation (tableau 1).

L'analyse développée dans le présent article fait référence aux résultats des investigations menées dans le cadre du Programme Palourde (Anon. 1999). Dans le cadre de ce programme, plusieurs séries d'enquêtes ont été réalisées auprès des différents acteurs de la filière (pêcheurs, mareyeurs, affaires maritimes). Elles ont notamment permis en complément du fichier des affaires maritimes la constitution d'un fichier des pêcheurs licenciés validé par la profession. Par ailleurs, ces enquêtes ont permis l'identification des différents circuits de commercialisation et des contraintes du marché. Du point de vue de la ressource, la réalisation d'une campagne d'évaluation directe sur l'ensemble de la lagune, selon un protocole standardisé a fourni des informations sur les stocks en place (cartographie des gisements, niveau d'abondance).

| | Physique | Social |
|------------------------------------|--|---|
| Échelle la plus fine | gisements (sites localisés) | Communautés de pêcheurs petits métiers par communes (ports) |
| Échelle intermédiaire | réseaux des gisements | Communes (ports) riveraines de l'étang (Sète, Mèze, Bouzigues, Marseillan) |
| Échelle de référence | Etang de Thau | |
| Échelle d'analyse des interactions | Écosystème associant l'étang de Thau et son bassin versant | Économie locale (bassin d'emploi, charte intercommunale, pays...) |
| Échelle intermédiaire | - | Régions Languedoc-Roussillon et Provence (économie locale + chef lieux régionaux) |
| Échelle la plus large | Réseau des étangs du Languedoc-Roussillon | Bassin de Méditerranée Occidentale (flux commerciaux et formation des prix) |

I Tableau 1

Les différents niveaux d'espace mobilisés dans le système halieutique « palourde » de l'étang de Thau.

I Origine de la représentation en termes de système ferme

La vocation « halieutique » de « l'étang de Thau » s'appuie sur un ancrage historique très ancien (Gourret, 1894 ; Doumenge, 1959 ; Giovannoni, 1994), qui influence les configurations techniques, commerciales, et professionnelles observées aujourd'hui. Durant le XIX^e siècle, seules les pêches de l'huître plate et de la clovisse, héritées d'une tradition de pêche lagunaire beaucoup plus ancienne, sont pratiquées sur l'étang et alimentent les marchés locaux. L'activité de pêche de la palourde émerge et se développe, à la fin du XIX^e siècle, en relation étroite avec l'ouverture progressive du marché. Néanmoins jusqu'au début des années soixante-dix les débouchés restaient limités à un marché de proximité essentiellement marseillais et de type captif. En effet, à l'époque seule l'espèce européenne (*Ruditapes decussatus*) était présente en France et le bassin de Thau était alors l'un des principaux sites de production. En l'absence de marché national de la palourde, seules de petites quantités étaient acheminées sur Paris, la Bretagne et l'Italie. Dans ce

contexte au lendemain de la guerre, l'accroissement de la production due à la forte progression de l'effectif des pêcheurs s'est traduit, comme pour d'autres pêcheries (Féral et Berger, 1987) par une diminution des prix.

Parmi les grandes évolutions que l'on peut retenir de ce long terme, notons par exemple que la pêche des coquillages d'abord limitée à un nombre très réduit d'individus (une dizaine selon Sudry, 1910) s'est progressivement étendue à l'ensemble de la communauté de pêcheurs. Dans le même temps, on observe une spécialisation technique et spatiale des pêcheurs qui se sédentarisent alors qu'ils étaient saisonnièrement mobiles entre l'espace maritime et lagunaire. L'attrait important de la pêche en milieu lagunaire s'expliquerait notamment par le développement de la pêcherie d'anguilles du fait de la structuration du marché, avec l'apparition au début des années soixante d'un système de collecte en camion vivier (Bertrand *et al.*, 1994).

À l'origine, le « système ou milieu » de la pêche à la palourde dans l'étang de Thau peut être globalement caractérisé comme un « système ou milieu » clos fortement localisé. Du point de vue écologique, l'étang de Thau se caractérise comme un espace semi fermé dont les communications avec la mer sont limitées. Les apports par le bassin versant sont très sporadiques et l'impact de la conchyliculture est important (Mazouni *et al.*, 1996, 1998). Le fonctionnement et l'équilibre de ce système semblent fondés sur un recyclage très actif de la matière organique avec une production primaire de type régénérée (Mazouni, 1995 ; Vaquer *et al.*, 1997 ; Mazouni *et al.*, 1998). Néanmoins, concernant la pêcherie de palourde, l'étang de Thau doit être considéré d'un point de vue spatial comme un ensemble de secteurs productifs et non comme une entité. En effet, seuls certains secteurs de la lagune présentent des conditions favorables au développement et au maintien des gisements de palourdes. Cette composante spatiale très locale est renforcée par l'éthologie de cette espèce benthique. En effet, la ressource, en tant que population de bivalves fouisseurs intrinsèquement peu mobile, paraît renvoyer à une notion d'espace de dimension limitée. L'organisation spatiale de type agrégative de cette population renforce encore le caractère très localisé de l'espace. Ainsi, l'exploitation est traditionnellement circonscrite, ou du moins concentrée, au niveau de

quelques gisements coquilliers (fig. 1) depuis longtemps répertoriés par les pêcheurs et les scientifiques (Fauvel, 1985). Il s'agit donc à ce niveau d'un espace fragmenté constitué de multiples sites non contigus, relativement indépendants du point de vue de leurs caractéristiques physiques mais appartenant à un espace plus large : l'écosystème « étang de Thau ». Bien que la qualité nutritive des secteurs soit en partie conditionnée par des caractéristiques locales (grau, rivière, canaux...), l'échelle de l'écosystème reste déterminante

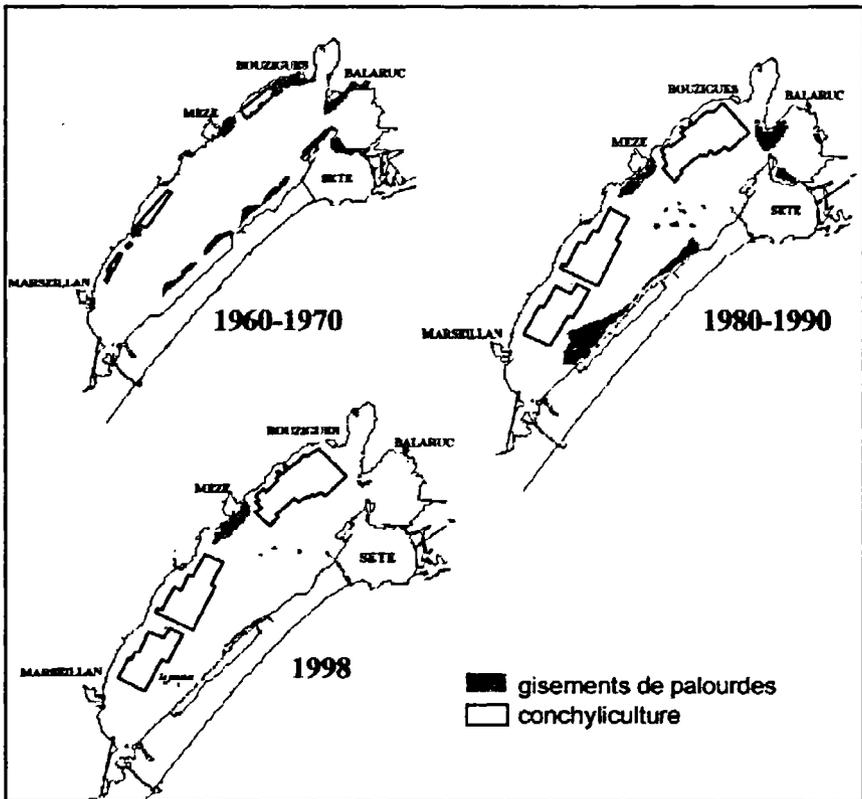


Figure 1

Cartographie des gisements de palourdes dans l'étang de Thau d'après Fauvel (1985), d'après les enquêtes réalisées dans le cadre du programme palourde (situation 1980-1990) et d'après la campagne d'échantillonnage réalisée en 1998.

pour la reproduction, du fait de l'influence des conditions du milieu (courant, température...) sur le recrutement.

Par ailleurs, le « système et milieu » étang de Thau s'avère aussi historiquement fermé du point de vue économique et social et géré sur la base d'une logique communautaire et familiale à une échelle, là encore, locale. Les pêcheurs d'étang constituent au début du siècle une population pauvre, socialement et spatialement isolée des autres catégories sociales et professionnelles : une sorte d'isolat économique en forte étanchéité avec les autres groupements d'intérêts locaux. Cette fermeture sociale et économique n'est pas spécifique à l'étang de Thau. Elle peut être généralisée à l'ensemble du secteur de la pêche (Rey *et al.*, 1997) dont elle est une caractéristique identitaire avec cependant des différences de degrés selon les zones et leur histoire et selon les types de pêcheries en relation avec la dimension des espaces exploités. Ainsi, elle paraît être exacerbée dans le cas des pêcheries des petits métiers, en particulier sur la façade méditerranéenne du fait des délimitations territoriales des prud'homies. Ce système s'intègre à son environnement institutionnel sur la base d'une mono-relation de type hiérarchique, totalement « monopolisée » par les Affaires maritimes³, dont le rôle tient historiquement à la fois celui de celui d'interface et de médiateur. En effet l'organisation professionnelle n'est pas à l'origine de la production de ses propres règles qui sont en grande partie générées de l'extérieur de la profession, par l'État au travers des Affaires Maritimes.

Dès lors - et tandis que la mobilité de la ressource est généralement évoquée comme facteur spécifique et limitant de la gestion des

³ Cette administration gère pour partie la protection sociale des pêcheurs, l'emploi, par la tenue des fichiers divers et le contrôle des embarquements et débarquements. Elle exerce une part des pouvoirs de police pour le respect des normes en vigueur mais aussi des règlements comparable aux fonctions de l'Inspection du travail. Elle contrôle l'entrée dans la profession, et contribue à définir la formation tant dans ses contenus que dans son organisation. Elle joue enfin un rôle d'agent de développement économique dans la gestion des quartiers maritimes, envisagés simultanément comme espaces administratifs et espaces économiques.

stocks halieutiques -, on pourrait penser que cette fermeture et cette faible mobilité constituent des atouts favorables à une gestion « efficace ». Ce sentiment est encore renforcé par l'histoire sociale des communautés locales de pêcheurs avec une pratique de la gestion centrée autour de deux institutions : les prud'homies et la famille. L'institution prud'homale, organisée de façon communautaire et localisée, ainsi que la famille - voire plus largement les réseaux familiaux -, se caractérisent par leurs liens étroits à une culture localisée, dépendante du territoire d'exercice de l'activité. Par ailleurs la logique de gestion est largement organisée autour du métier. À ces institutions fondatrices s'ajoutent les structures fondées sur une logique centralisatrice de l'État (comités locaux et régionaux) et une représentation syndicale à l'origine peu adaptée à la culture du secteur. La structuration professionnelle proposée par l'État est verticale et si la convivialité locale est valorisée sous ses formes les plus corporatistes, elle est explicitement placée sous le contrôle et la tutelle de l'État central.

■ Diversité des ouvertures et changement d'échelle du système

Plusieurs facteurs expliquent un accroissement du caractère limitant des conditions du milieu vis-à-vis du développement des palourdes :

- une réduction de l'espace physique disponible du fait de la concurrence spatiale liée aux aménagements physiques des pourtours de l'étang ; résultats du développement du tourisme, de l'urbanisme et plus généralement de l'économie portuaire et locale ;
- une transformation de la nature des sédiments (granulométrie liée aux rejets de dragage et envasement), consécutive à ces mêmes aménagements ;
- une accentuation de la compétition trophique, notamment par le développement de la biomasse conchylicole et la prolifération d'espèces invasives (*Crepidula fornicata*).

Bien que le développement de l'élevage conchylicole date du transfert en 1911 de la mytiliculture des canaux de Sète dans l'étang (Fauvel, 1985), cette activité reste marginale jusqu'en 1945 (avec 68 concessions à cette date). La conchyliculture connaît ensuite une dynamique de croissance rapide, qui génère des tensions du fait de la concurrence spatiale exercée sur la pêche, en particulier avec l'occupation des fonds coquilliers. Ainsi le remembrement de 1970-72 délimite l'espace concédé à la conchyliculture, soit 352 hectares qui sont actuellement en quasi totalité (93 % soit 2 623 tables plantées) utilisés. Au titre de dédommagement pour la perte de fonds coquilliers, les pêcheurs obtiennent une coopérative, « coopérative des 5 ports » concessionnaire de 680 tables (soit un quart du total).

Cette opération ouvre ainsi la voie de la pluriactivité pêche-conchyliculture. Compte tenu de la crise de l'exploitation des gisements coquilliers en général et des gisements de palourde en particulier, cette pluriactivité constitue aujourd'hui une stratégie de repli pour certains pêcheurs et est très largement pratiquée. Elle est devenue en effet la principale composante de l'effort de pêche au sein des pêcheurs inscrits maritimes (tableau 2). Ainsi le profil des pêcheurs a donc radicalement changé faisant apparaître un continuum de situations à l'intersection d'ouvertures tant sociales (important développement des pêcheurs non inscrits), que sectorielles (pêcheurs-conchyliculteurs) voire même pour parties géographiques (l'activité attirant des nouveaux venus). Dans la profession, si le recrutement reste largement local, il n'en reste pas moins que l'homogénéité culturelle s'en trouve affaiblie, minorant ainsi le rôle de régulation des réseaux familiaux. Cette situation est encore renforcée par le développement du travail salarié des femmes qui favorise l'ouverture sur le monde extérieur. L'ensemble de ces évolutions conduit à l'éclatement de la profession.

Le niveau actuel du stock exploitable de palourdes qui a été estimé sur la base d'une campagne directe d'évaluation (avril 1998) est faible (environ 300 tonnes, Anon., 1999). De plus on observe une importante hétérogénéité de la répartition spatiale. Ainsi les zones réputées productives, c'est-à-dire les terrains de pêche traditionnels de la profession (fig. 1), ne représentent aujourd'hui plus que 13 % du stock identifié à partir de la campagne d'évaluation directe. Ce morcellement introduit de nouvelles conditions quant à la disponibilité de la ressource. En effet, le caractère plus épars de la res-

source (diminution des densités par m²) réduit significativement l'efficacité de l'engin traditionnel de pêche de la palourde dans l'étang, une drague à main (arselière). La pêche en plongée est aujourd'hui devenue dominante pour l'ensemble des catégories de pêcheurs, y compris chez les pêcheurs professionnels⁴. Par ailleurs, quelle que soit la catégorie de pêcheurs, on observe une grande similitude des techniques utilisées qui ne constituent donc plus un critère discriminant au sein de la population de pêcheurs (tableau 2).

Dans l'absolu, cette évolution des techniques va dans le sens d'une progression de l'effort de pêche du fait de deux facteurs :

- l'importance accrue des rendements de la pêche en plongée par rapport à l'arselière. D'après nos enquêtes, en deux heures de pêche,

| Catégories de pêcheurs | Arselière | Apnée | Bouteille | Pêche à pied | TOTAL |
|---|-----------|-----------|-----------|--------------|------------|
| Pêcheur exclusif | 15 | 32 | 22 | 0 | 69 |
| Pêcheur mixte | 5 | 13 | 8 | 0 | 26 |
| <i>Sous-total pêcheurs</i> | <i>20</i> | <i>45</i> | <i>30</i> | <i>0</i> | <i>95</i> |
| (%) | (21 %) | (47 %) | (32 %) | (0 %) | (100 %) |
| Conchyliculteur-pêcheur exclusif | 21 | 76 | 29 | 0 | 126 |
| Conchyliculteur-pêcheur mixte | 3 | 4 | 1 | 0 | 8 |
| <i>Sous-total conchyliculteur/pêcheur</i> | <i>24</i> | <i>80</i> | <i>30</i> | <i>0</i> | <i>134</i> |
| (%) | (18 %) | (60 %) | (22 %) | (0 %) | (100 %) |
| Non inscrits | 16 | 86 | 62 | 20 | 184 |
| (%) | (8 %) | (47 %) | (34 %) | (11 %) | (100 %) |
| Effectif total par engin | 60 | 211 | 122 | 20 | 413 |
| (%) | (14 %) | (51 %) | (30 %) | (5 %) | (100 %) |

Tableau 2

Estimation de l'effectif total de chaque catégorie de pêcheur de palourde dans l'étang de Thau (enquêtes réalisées sur le terrain auprès des professionnels et des Affaires maritimes, 1998-1999).

⁴ Cette tendance semble confirmée par les observations et des comptages de pêcheurs réalisés au cours de survols aériens de l'étang de Thau réalisés en 1986 et en 1997.

un plongeur en apnée peut capturer environ 3 à 4 kg de palourdes contre 6 à 7 kg pour un plongeur en bouteilles et seulement 1,5 à 2 kg pour un pêcheur à l'arselière ;

- une progression du nombre de jours de pêche du fait d'une plus grande indépendance par rapport aux conditions météo. En effet, les vents de secteurs Nord Ouest (vents dominants) limitent la pratique de l'arselière et non de la plongée. Les premières informations dont nous disposons à l'issue des enquêtes indiquent un nombre moyen de jours de pêche de 15 à 20 jours par mois selon les saisons pour un pêcheur à l'arselière contre 20 à 25 pour un pêcheur en plongée.

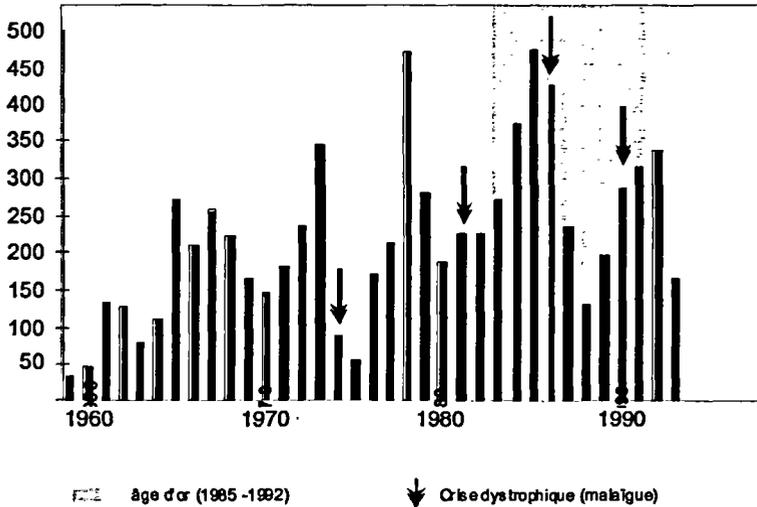
En réponse à cette réduction de l'espace et à la baisse de sa productivité et en plus du changement de techniques de pêche, les pêcheurs ont développé une stratégie de mobilité spatiale. Celle-ci consiste à multiplier les zones de pêche au niveau de l'ensemble des lagunes de la région. Il s'en suit une complexité des flux constituant l'offre locale, non seulement quant à l'origine géographique mais aussi parfois quant à la nature du produit du fait de la présence de palourdes japonaises dans les étangs voisins (Ingrill et Ponan). Par ailleurs, à cette multiplication des « origines » locales s'ajoutent les apports liés aux importations (Italie, Tunisie, Turquie) réalisées par les acteurs de la commercialisation. Au total, la production s'accroît malgré des cycles liés à la survenue des malaïgues (crises dystrophiques) et une forte variabilité interannuelle (fig. 2).

Face au caractère limitant des facteurs écologiques, le développement de la pêcherie de palourdes, peut être interprété comme le résultat de diverses dynamiques croisées. Celles-ci sont liées d'une part à des facteurs endogènes à la pêche - avec notamment une accessibilité importante au métier du fait de la faiblesse relative des coûts et du savoir faire -, et d'autre part à l'impulsion de facteurs externes comme :

- le développement des marchés, qui peut être analysé comme une externalité positive de la spécialisation conchylicole de l'étang et du développement touristique qui offre une ouverture des débouchés ;
- à une pression accrue à l'entrée dans la profession, réputée rémunératrice dans un contexte local de développement du chômage.

Le marché qui constituait initialement un facteur limitant de l'activité est au contraire devenu très demandeur et très rémunérateur renforçant ainsi l'intensification de la pêche. Stimulé par le développement de l'aquaculture (surtout en Italie à partir de 1983), le

Production de palourdes
(tonnes)



Source : données Affaires maritimes.

Figure 2

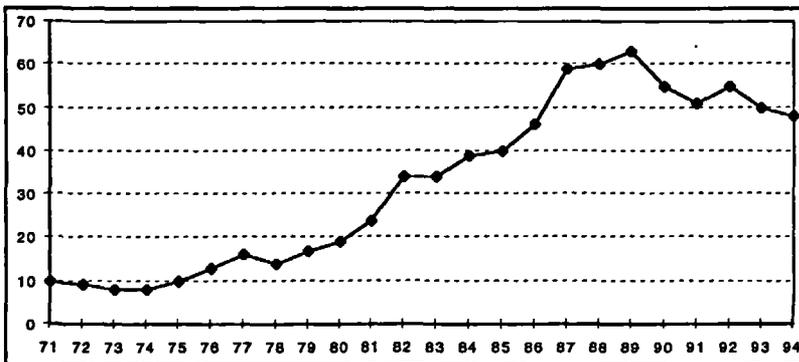
Évolution selon les données officielles de la production de palourdes (tonnes) du quartier de Sète.

Les flèches indiquent l'occurrence de crises dystrophiques (malaïgues) responsables d'importantes mortalités du cheptel.

marché est devenu européen, mobilisant des flux à l'échelle du bassin méditerranéen. En même temps qu'il se développait le marché s'est segmenté entre un marché courant pour la palourde d'élevage et un marché de luxe plus restreint pour la palourde européenne, dite palourde fine. Le marché de celle-ci est alors de fait essentiellement circonscrit au marché espagnol sur lequel il existe une forte demande géographiquement concentrée autour de quelques pôles : les marchés de Barcelone, de Madrid, le Pays Basque espagnol et la Galice. Tandis qu'en 1985, l'apparition des premiers bassins privés permet l'expansion du mareyage - jusqu'alors centralisé par une coopérative (Le Dauphin) -, l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun en 1986, va « doper » le marché et amener le début d'une période faste pour la palourde de l'étang de Thau. Cependant la crise économique en Espagne et l'importante dévaluation de la lire et de

la pesetas en 1992 vont conduire à un retournement de la dynamique du marché en 1992-1993.

Cette relative fermeture du marché intervient au moment où localement (au niveau du bassin de Thau) la réduction de l'offre tend à faire monter les prix, rendant ainsi l'offre locale non concurrentielle sur le marché espagnol. D'autres évolutions structurelles sur ce marché (développement des grandes surfaces, sensibilité croissante au prix, changements des habitudes de consommation...) ont renforcé cette tendance. Ainsi les mareyeurs de l'étang de Thau sont pris en « ciseaux » entre, d'une part les pêcheurs (qui devant la baisse de la ressource réclament des prix élevés et s'opposent aux importations de palourdes tunisiennes), et d'autre part une conjoncture défavorable sur le marché espagnol où s'effectue la formation des prix des produits. C'est dans ce contexte de marché très tendu que va intervenir, à la suite de manifestations des pêcheurs, l'interdiction française d'importation de palourdes de Tunisie en 1994. Cette interdiction ne s'est pas traduite par une augmentation des prix des produits de Thau. Au contraire, la tendance à la baisse se confirme dès 1992 (fig. 3) car les prix sont alors imposés par le marché espagnol. En effet, l'exacerbation de la concurrence et l'apparition d'intermédiaires sans garanties financières



Source : données Affaires maritimes.

■ Figure 3

Évolution du prix moyen annuel de la palourde de l'étang de Thau. (Bien que ces statistiques soient réputées peu fiables pour les volumes, il semble qu'elles puissent être un bon indicateur des tendances de prix moyen).

(enquêtes CEP, 1998), ont conduit de nombreux mareyeurs à abandonner le marché espagnol. Ce dernier étant alors non seulement de plus en plus étroit mais surtout instable, voire risqué.

L'ouverture du marché au niveau européen, et la non-maîtrise des échanges commerciaux par les professionnels laissent ces derniers relativement démunis face à ces fluctuations du marché. De plus, les mareyeurs ont accentué la distance avec les pêcheurs en introduisant un intermédiaire supplémentaire : les ramasseurs. Ceux-ci instituent un système d'évitement réciproque entre mareyeurs et pêcheurs, et contribuent autant à opacifier les relations commerciales qu'à empêcher toute représentation globale du marché pour les pêcheurs. Cette configuration d'échange qui est associée à une absence de centralisation des prix et des pratiques de tri des catégories commerciales est vécue comme une situation de domination et de dépendance par les pêcheurs.

Lorsqu'on résume (fig. 4) l'évolution historique des différents espaces mobilisés dans le système « palourde de Thau », il apparaît que les changements d'échelles parfois opposés ont conduit à la situation de « crise » d'aujourd'hui.

I Modalités de réappropriation des nouveaux espaces

Les stratégies de gestion de cette ressource et de ce « système ou milieu » soumis à des dynamiques d'éclatement restent largement ancrées dans des représentations, des logiques et des pratiques de gestion de proximité. Celles-ci sont fondées sur l'inter-connaissance (auparavant puissant moyen de contrôle social et de l'accès à la ressource) dont l'efficacité va être remise en cause par l'ouverture vers l'extérieur. Deux éléments importants vont caractériser la « réponse » de la gestion à cette dynamique de crise.

1) Face à la multiplication des réglementations, aux difficultés de mise en œuvre et de contrôle, les Affaires maritimes se voient de plus en plus contraintes à recourir à la dérogation comme mode de régulation quotidien de ses rapports avec les professionnels. La

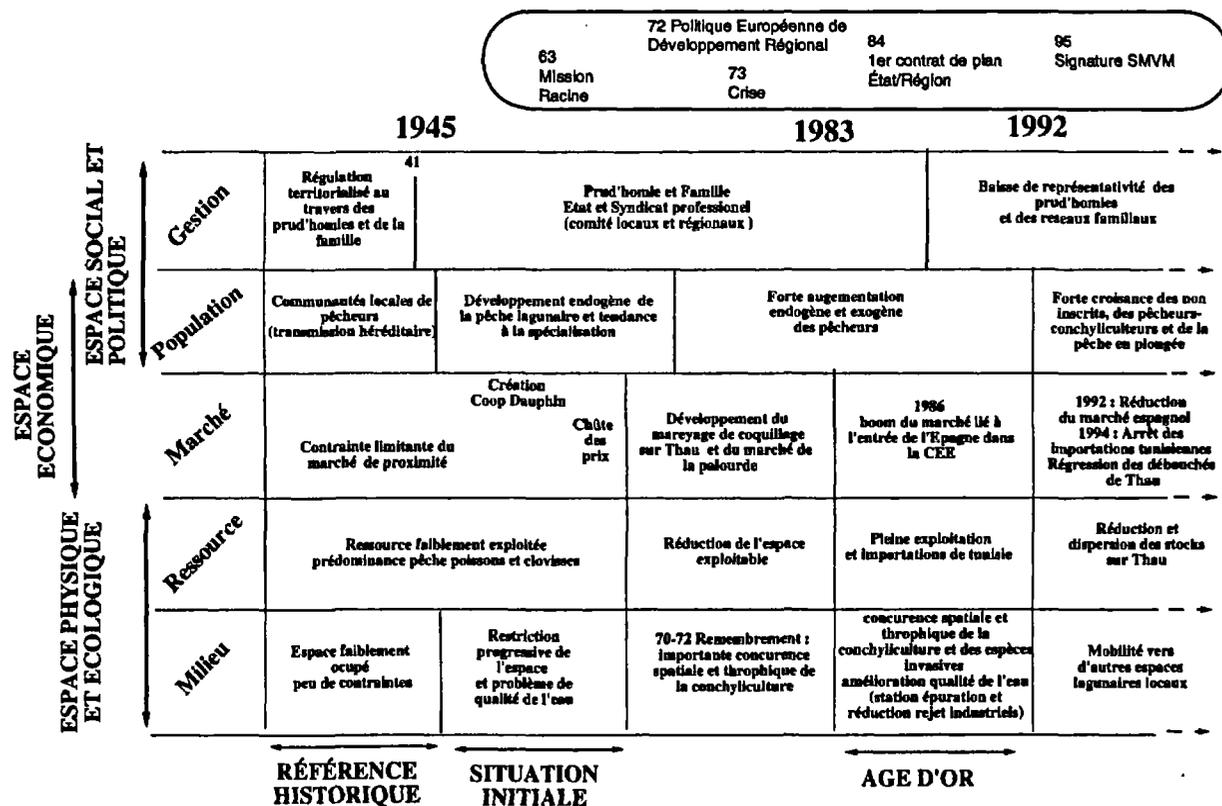


Figure 4
 Synthèse de l'évolution chronologique des différents espaces mobilisés par le système « palourde » de Thau en référence à un contexte historique et une situation initiale (développement de la pêche de palourde).

dérogation comme mode d'exercice du pouvoir vient ainsi se substituer à la négociation collective, l'arrangement à la production de normes stabilisées et inscrites dans le droit. Dès lors les enjeux se concentrent sur l'obtention de ces dérogations ou « arrangements institutionnalisés » qui s'opèrent à l'échelon local et personnalisent les rapports entre pêcheurs et Affaires Maritimes dans une logique de clientélisme. Cette évolution contribue encore à fragmenter la géographie des petits métiers.

2) La persistance du métier, constitue un important structurant identitaire au sein de la profession et un principe interne de régulation. Celle-ci s'organise donc selon une logique de régulation technique tandis que la population, ainsi que l'illustre l'adage des prud'homies, « tout le monde doit pouvoir vivre de son métier », reste une donnée dans une logique corporatiste fermée avec des pratiques de contrôle de l'entrée assez restrictive⁵. Dès lors, le débat sur la régulation de la profession, notamment quant aux rapports entre le licite et l'illicite, se confond avec celui de la réglementation de la pêche en plongée avec au cœur de la crise le développement de la pêche en bouteilles.

Face à ces difficultés, et faute de pouvoir réguler eux-mêmes l'accès à la ressource, les professionnels vont réclamer l'intervention de l'État, dans un contexte général où l'action publique évolue par une multiplication des niveaux décisionnels (collectivités locales, niveaux intercommunaux, régions,...) mais également vers des formes de concertation et de partenariat substituant la négociation aux formes d'intervention verticales de l'État Providence antérieur. Ces nouvelles formes de conduite de l'action publique sont contradictoires avec la demande interventionniste des pêcheurs et prennent ces derniers d'autant plus au dépourvu que les ressources relationnelles de la profession et sa culture étatiste ne lui permettent pas une adaptation rapide aux nouvelles données ainsi définies.

Le contexte de contractualisation des politiques publiques implique de la part des différents acteurs des formes de mobilisation des inté-

⁵ Le fonctionnement des prud'homies présenté par cet auteur montre l'existence d'une coutume de représentation d'un niveau d'équipement suffisant et à ce titre garant du caractère professionnel du postulant à l'entrée qui établit une sélection sur la base d'une transmission familiale des investissements.

rêts et de nouveaux apprentissages de comportements d'action qui nécessitent deux conditions.

1) Une ouverture de la profession sur son environnement qui ne s'opère pas sur le seul mode de la médiation par les administrations maritimes et le recours à son expertise technique. Cette ouverture peut se concrétiser par la participation active à des arènes de négociation qui se donnent pour objet des systèmes de gestion intégrée des milieux, des ressources naturelles ou encore la régulation des usages de l'espace et des ressources vivantes.

2) Un accroissement des rapports avec les nouveaux acteurs de l'action publique (des collectivités locales à l'Union Européenne) et l'acquisition d'un savoir faire, d'une culture politique et d'une plus grande représentation aux niveaux institutionnels locaux, et dans des instances de négociation-décision. Cette évolution implique une réorganisation et un re-positionnement de la profession ainsi qu'une capacité à produire sa propre expertise - tant sur la ressource ou le milieu que sur la définition des problèmes -, sur les solutions disponibles. Cette dernière condition renvoie à des pratiques de recherche différentes et à un positionnement différent de la recherche institutionnelle.

En conclusion, l'ensemble de ces évolutions fait apparaître des espaces fragmentés ayant des dynamiques propres mais qui se conjugent aussi d'où des problèmes d'articulation et de coordination. En effet, tandis que l'espace d'exploitation se rétrécit (à la fois du fait de la raréfaction des gisements et de la concurrence spatiale d'autres activités), l'espace économique est au contraire en forte expansion débouchant sur la connexion de l'étang de Thau avec un système de flux méditerranéens (Italie, Espagne, Tunisie, mais aussi Portugal, Grèce, Turquie). Ce diagnostic permet de mettre en évidence la contradiction de certaines tendances et confirme l'origine spatiale des dysfonctionnements; en terme de contradiction des échelles fonctionnelles des différentes composantes du « système ou milieu » de la pêche à la palourde dans l'étang de Thau. En conséquence, on peut alors penser qu'une des conditions de l'amélioration de la gestion soit à rechercher dans la définition d'un espace de gestion qui permette d'articuler l'ensemble des logiques et des échelles de décision des autres espaces mis en œuvre par le système. En effet, la compatibilité des espaces, notamment entre le système productif et le système de gestion apparaît comme une condition centrale d'une gestion dite adaptative qui intègre le pluralisme des contraintes et

des arbitrages. Celle-ci nécessite l'application d'une approche systématique qui prenne en compte la pluralité des interactions et des facteurs agissant sur un système halieutique donné.

Cette analyse spatiale de la compatibilité des dynamiques met l'accent sur un problème méthodologique particulier : celui des transferts d'échelle et de la définition d'une unité de gestion pertinente assurant la pérennité, ou durabilité du système tant écologique que social. Par ailleurs l'analyse menée dans le cas de la pêcherie de palourdes de l'étang de Thau met en lumière l'importance d'une lecture dynamique de cette question des transferts d'échelles. En particulier l'identification des éléments de dynamique structurelle des systèmes ou d'histoire dite « immobile » pour reprendre une clé de lecture braudelienne de l'histoire (Braudel, 1969), paraissent un élément déterminant pour comprendre les difficultés d'articulation entre les composantes d'un système et par là les facteurs de crise.

Bibliographie

- ANONYME, 1999 —
Gestion d'une ressource naturelle exploitée. Cas de la palourde (*Ruditapes decussatus*) dans la lagune de Thau, 107 p. + annexes.
- BERTRAND J., CABOCHÉ C., CATANZANO J., REY H., TEMPIER E., 1994 —
Programme pilote de gestion halieutique : groupe de propositions sur l'organisation de la gestion des pêches dans le Golfe du Lion. *Rapport interne Ifremer RIDRV94/19 RH Sète*, 151 p.
- BRAUDEL F., 1969 —
Ecrits sur l'histoire, Flammarion, 314 p.
- DOUMENGE F., 1959 —
L'exploitation des eaux de l'étang de Thau. *Revue économie méridionale*, 7 (27) : 243-286.
- FAUVEL Y., 1985 —
L'étang de Thau : compétition dans l'exploitation, une redite. *Doc Interne Ifremer - DRV/SDA*, Juin 1985, 48 p.
- FÉRAL F., BERGER A., 1987 —
« Problématique de l'interventionnisme de la puissance publique dans le domaine des ressources marines vivantes : les secteurs du poisson bleu et de l'aquaculture nouvelle en Méditerranée ». In Esteve R., Narvaez A., Ruiz G. y Ruiz A. eds. *Acuicultura y economía*, Sci. Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación. Universidad de Malaga Departamento de economía aplicada : 451-488.
- GIOVANNONI V., 1994 —
Les contraintes, l'aléatoire et la ruse. *Ethnologie*

des techniques de la pêche dans l'étang de Thau.

Thèse d'Ethnologie.

Univ. de Provence publiée sous le titre : Les pêcheurs de l'étang de Thau : écologie humaine et ethnologie des techniques, L'Harmattan, Paris, 283 p.

GOURRET P., 1894 —
Provence des Pêcheurs,
ed. Serre, Paris, 230 p.

MAZOUNI N., 1995 —
Influence des élevages ostréicoles sur le fonctionnement d'un écosystème lagunaire méditerranéen. Étude in situ de l'influence des filtreurs (huîtres et épibiontes) sur les flux de matières particulaire et dissoute. Thèse de doctorat, univ. Aix-Marseille II, 168 p. et annexes.

MAZOUNI N., GAERTNER J-C.,
DESLOUS-PAOLI J-M., LANDREIN S.,
GERINGER D'OEDENBERG M., 1996 —
Nutrient and oxygen exchanges
at the water-sediment interface

in a shellfish farming lagoon (Thau, France). *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology*, 205 : 91-113.

MAZOUNI N., GAERTNER J-C.,
DESLOUS-PAOLI J-M., 1998 —
Influence of oyster culture on water column characteristics in a coastal lagoon. *Hydrobiologia*, 373/374 : 149-156.

REY H., CATANZANO J.,
MESNIL B., BIAIS G., 1997 —
Système Halieutique. Un regard différent sur les pêches. Institut Océanographique Ed., Paris, 278 p.

SUDRY L., 1910 —
L'étang de Thau, essai de monographie océanographique. thesis, Nancy, 207 p.

VAQUER A., TROUSSELLIER M.,
COURTIES C., BIBENT B., 1997 —
Standing stock and dynamics of picophytoplankton in the Thau lagoon (northwest Mediterranean coast). *Limnology and Oceanography*, 41 (8) : 1821-1828.x